

N° client : 5 022 396 702



S80432562494 02484 TF 465754
1/4 : 2464/4309 - 12001 - 400430993 - 1000



Par internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI

mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3404

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941
62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675046 (Service gratuit + prix appel)

NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

Par internet

<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

Par courrier

EDF TSA 81401
87014 LIMOGES Cedex 1

Lieu de consommation

NICHE
PUY CLAVEL
46160 GREALOU

Titulaire du contrat
M. LACROIX MICHEL

Votre contrat

N° de client : 5 022 396 702

N° de compte : 4 08 7 020 796 613

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif bleu/Tarif Réglementé de Vente (TRVE)"

- Point de livraison (PDL) :
N° 23 412 301 007 380
- Puissance : 03 kVA
- Base

M. LACROIX MICHEL
PUY CLAVEL
46160 GREALOU



Facture du 12/02/2026

N° 34 449 870 838

Electricité (relevé Enedis) 62,62 €
TVA 12,52 €

Facture TTC

75,14 €

Montant total

75,14 €

TTC

A payer avant
le 27/02/2026



Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 12/08/2026.
- Relève automatique de votre compteur électricité vers le 12 de chaque mois.

Vous avez souscrit un contrat au Tarif Réglementé de Vente d'Electricité (TRVE). Les prix de ces contrats sont fixés par les pouvoirs publics et évoluent habituellement 2 fois par an, au 1er février et au 1er août. Vous pouvez retrouver la grille tarifaire en vigueur sur notre site : <https://particulier.edf.fr/fr/accueil/electricite-gaz/tarif-bleu.html>

Nous vous rappelons que vous restez libre de changer de contrat à tout moment et sans frais, vous pouvez comparer gratuitement les offres sur www.energie-info.fr



Comment payer ?

Par Internet : choisir « Payer ma facture ».

Par téléphone au 09 70 83 33 33 (Service gratuit + prix appel) :
choisir « Payer ma facture ».

Par TIP : détacher le TIP et suivre les instructions sur l'enveloppe jointe.

Par chèque : à l'ordre d'EDF en joignant le TIP.

En espèces : dans un bureau de poste avec votre facture.



Tenez compte des délais postaux : la date de paiement sur votre facture est celle à laquelle nous devons avoir reçu votre règlement.



Pour vos prochaines factures, simplifiez-vous la vie !

Payez par prélèvement automatique mensuel ou bimestriel.
Connectez-vous dès maintenant sur votre espace Client.